

TITRE PROFESSIONNEL

EMPLOYÉ·E

COMMERCIAL·E

EN MAGASIN



L'Employé·e Commercial·e en magasin contribue au développement de l'activité commerciale du magasin en garantissant la disponibilité des articles en rayon et en facilitant la relation commerciale avec la clientèle. Il·elle assure l'approvisionnement, la mise en valeur des produits d'un rayon ou d'un point de vente et répond aux sollicitations des clients, les oriente et les conseille.

CERTIFICATION – DIPLÔME

Titre professionnel de Niveau 3 (CAP, BEP) délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 8812.

DURÉE DE LA FORMATION

Formation en centre : Une journée par semaine

Total : 424 heures (11 mois)

CONTRATS POSSIBLES

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des personnes à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'Employé·e Commercial·e en Magasin,
- Permettre aux apprenants d'accéder à l'emploi et d'être opérationnels sur un poste d'Employé·e Commercial·e en Magasin en intégrant en particulier la familiarisation avec le milieu de l'entreprise,
- Obtenir le titre professionnel d' « Employé·e Commercial·e en Magasin » niveau 3 (CAP, BEP).

COMPÉTENCES VISÉES

Approvisionner un rayon ou un point de vente

- Préparer les marchandises en vue de leur mise en rayon
- Assurer la présentation marchande des produits
- Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon

Accueillir et accompagner le client dans un point de vente

- Accueillir, renseigner, orienter et servir le·la client·e sur la surface de vente
- Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements

MÉTIERS CIBLÉS

Le métier d'**Employé-e Commercial-e en Magasin** s'exerce dans plusieurs secteurs d'activités, au sein des grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, boutiques ou commerce de gros.

- Employé-e de libre-service
- Employé-e commercial-e
- Employé-e de rayon
- Employé-e en approvisionnement de rayon
- Employé-e polyvalent-e de libre-service
- Vendeur en alimentation
- Vendeur en produits alimentaires
- Caissier-ère
- Hôte-sse de caisse
- Caissier-ère en libre-service

POURSUITE DE FORMATION

La formation vise l'insertion directe en emploi. Vous pouvez envisager une poursuite de formation dans le cadre d'un titre professionnel (niveau 4 - BAC), puis d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS), puis d'une licence professionnelle dans les secteurs du commerce ou de la vente.

PROGRAMME DE LA FORMATION*

UF1 – Approvisionner un rayon ou un point de vente

Journée d'intégration
Matières socioprofessionnelles
L'appareil commercial
Apprendre efficacement
La réception des marchandises
Le stockage des produits en réserve
Le réassortiment des marchandises
Le drive
Le e-commerce
Gestes et postures
Le développement durable
Les différents merchandisages
L'implantation d'un assortiment dans un linéaire
La mise en place de l'action commerciale
Les calculs commerciaux
Mathématiques
Les outils de communication de l'action promotionnelle
La politique commerciale de l'entreprise
La gestion des stocks et des commandes
Les inventaires
Les différentes démarques
Pack Intégral bureautique
Mise en situation CCP 1

UF2 – Accueillir et accompagner le client dans un point de vente

La préparation et l'analyse de la vente
La communication orale
La communication écrite
L'accueil physique et téléphonique
La non-discrimination
Le diagnostic des besoins
La fiche produit et l'argumentaire
La vente additionnelle et les services proposés
Le traitement des objections
La conclusion de la vente
L'enregistrement des marchandises
La fidélisation de la clientèle
Pack Intégral bureautique
Matières socioprofessionnelles
Mise en situation CCP 2

** Le contenu peut évoluer en fonction du Référentiel RNCP ou du programme*

LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles **en présentiel au centre de formation, en distanciel (E-learning) ou mixte (Blended learning)**.

Un suivi du travail réalisé et un **accompagnement individualisé** par une **équipe pédagogique experte**.

Une **planification adaptée** à vos besoins et définie au démarrage.

Une **plateforme e-learning « E-proévolution »** disponible 24h/24 et accessible sur ordinateur ou tablette. Notre outil en ligne vous propose une pédagogie riche : cours vidéo et interactifs, exercices, tests, quizz, études de cas, évaluations, forum, espace collaboratif etc.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs : avec le formateur en face-à face ou en classe virtuelle

L'autoformation : Vous avancez à votre rythme sur votre travail. Vous pouvez envoyer votre travail à un formateur qui assure les corrections et les retours.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique : Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur via appel téléphonique, mail ou visio-conférence.

La hotline technique : En cas de difficulté (problème informatique, logiciel, connexion internet), vous pouvez contacter à tout moment notre hotline qui vous assistera.

EXAMEN

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury sur :

La mise en situation professionnelle écrite : à partir d'informations et de consignes, le candidat traite différents dossiers et produit les documents nécessaires, dans le respect des délais et des procédures.

Les résultats des **Évaluations** passées en **Cours de Formation**.

L'entretien technique avec le jury qui permet au candidat de présenter ses travaux et d'argumenter ses choix relatifs à la mise en situation.

Si les candidats obtiennent seulement un ou plusieurs **Certificats de Compétences Professionnelles**, ils ont la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel. En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, les candidats peuvent, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an maximum à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du Titre professionnel.

Dans le cadre de la validation par CCP, le candidat est évalué sur la base des éléments suivants : une épreuve de synthèse et la présentation d'un Dossier Professionnel.

Après obtention de tous les CCP du titre, le jury conduit un entretien avec le candidat pour l'obtention du Titre complet.

PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous proposons un accompagnement personnalisé et individualisé au regard de la situation du handicap ainsi qu'une possibilité d'aménagements concertés avec le bénéficiaire concerné :

Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Horaires aménagés et mobilier adapté

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran (logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, contacteurs...)

Sollicitation d'une interface ou d'un interprète LSF

Adaptation des supports visuels, documents simplifiés

Possibilité d'aménagement des modalités de certification (situation d'examen)

Possibilité de mobiliser le référent handicap de Retravailler dans l'ouest et notre réseau de partenaires handicap local

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos centres de formation sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite :

Accueil adapté

Plan d'accessibilité affiché sur site

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pré requis pédagogiques :

- Sens du contact et du relationnel
- Résistance au stress
- Esprit d'initiative, autonomie
- Capacité d'adaptation
- Qualité d'écoute
- Enthousiasme et dynamisme
- Rigueur organisationnelle

Pré requis techniques (*Si la formation se déroule tout ou partie à distance*) :

- 8Go de mémoire vive (ou RAM)
- 6Go d'espace disque disponible
- Au minimum, la version 10 du système d'exploitation Windows®
- Un processeur Intel Core i5 minimum
- Un accès Internet opérationnel en continu
- Une webcam en bon état de fonctionnement

MODALITÉS DE FINANCEMENT POSSIBLES

Prise en charge du coût de la formation par l'employeur.

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1 - Prise de contact avec notre organisme.
- 2 - Participation à une réunion d'information collective.
- 3 - Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 - Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation

**Pour tous renseignements ou demande de devis,
contactez notre plateforme d'informations :**



02 49 09 14 59

candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr